

Reconnaissance et financement des **équipes de recherche et de recherche-crédation**

1. Objectifs

Les objectifs de la Politique de reconnaissance des équipes de recherche et de recherche-crédation de la Faculté des arts sont les suivants :

1. favoriser et soutenir la recherche et la recherche-crédation en collaboration, disciplinaire ou interdisciplinaire,
2. appuyer le démarrage de structures souples de recherche et de recherche-crédation dans la Faculté,
3. encadrer le processus de rattachement institutionnel des équipes de recherche et de recherche-crédation,
4. favoriser le développement stratégique des équipes de recherche et de recherche-crédation, notamment pour la préparation et le dépôt de demandes de financement auprès des grands organismes (par exemple, concours FRQSC soutien aux équipes, volets Émergence ou Fonctionnement; CRSH-Savoir).

L'obtention de la reconnaissance de la Faculté des arts permettra à une équipe de recherche et de création d'être officiellement reconnue comme une unité de la Faculté. Elle pourra ainsi avoir une place de choix dans les communications de la Faculté (p. ex. : site Internet, publicité, etc.) et obtenir, selon les ressources disponibles à la Faculté, un appui facultaire à ses démarches, tout en respectant les prérogatives des départements.

2. Champ d'application

La présente politique concerne l'organisation de la recherche et la recherche-crédation à la Faculté des arts. Elle s'adresse à des équipes à trois différentes étapes (niveaux) de leur existence.

Par conséquent, elle ne couvre pas :

- Les regroupements stratégiques (Sites ou Antennes) dont la reconnaissance institutionnelle relève de la Politique n°10 de l'UQAM, de la Politique de la recherche et de la création, ainsi que de la Commission des études et du Conseil d'administration de l'Université.
- Les professeur.e.s à titre individuel (les Chaires) ni les collaborations ponctuelles entre collègues.

3. Trois niveaux d'équipes de recherche ou de recherche-crédation à la Faculté des arts

Définition d'une équipe	Niveaux et modalités de financement des équipes Un maximum de deux cycles de financement est disponible par équipe.
<p>L'équipe de recherche ou de recherche-crédation est un regroupement souple. Elle est mise sur pied pour favoriser la constitution d'une masse critique de chercheur.e.s, consacrant la majeure partie de leurs activités de recherche et de création à la programmation de l'équipe. Elle peut aussi être une forme de tremplin vers un autre type de reconnaissance. Une équipe peut être reconnue à la fois comme unité départementale et unité facultaire.</p> <p>Le terme « équipe » est générique et désigne toute structure qui correspond au champ d'application de la présente politique; cette structure peut s'appeler « groupe », « laboratoire » ou « équipe ». Le terme « centre » est réservé aux grandes équipes interfacultaires (normalement, des équipes de niveau 3).</p> <p>L'équipe est constituée en tenant compte des catégories suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Professeur.e.s régulier.ère.s, émérites, associé.e.s L'équipe est constituée d'au moins quatre professeur.e.s (régulier.ère.s, émérites, associé.e.s). Pour l'équipe facultaire, ces professeur.e.s proviennent majoritairement de la Faculté des arts. Pour l'équipe interfacultaire, les professeur.e.s de la Faculté des arts sont en parité avec les collègues d'autres facultés. b) Autres membres de l'équipe L'équipe peut accueillir des professeur.e.s, des chercheur.e.s et des créateur.e.s provenant des autres facultés de l'UQAM, de collègues ou d'autres institutions universitaires et des milieux de pratique (organismes ou établissements des secteurs publics aux niveaux provincial, national ou international). c) Direction de l'équipe Le directeur ou la directrice est un.e professeur.e régulier.ère, émérite ou associé.e de la Faculté des arts de l'UQAM. <p>L'équipe recherche-crédation interfacultaire qui relève de la Faculté des arts présente sa demande de financement auprès du volet institutionnel de ce programme.</p>	<p>Équipe niveau 1</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Départementale ou interdépartementale et dont la problématique fait l'objet d'une première collaboration et d'une première programmation soutenues; cette équipe est constituée d'au moins quatre professeur.e.s; l'équipe formule un projet qui aboutit après 3 ans dans une demande d'accréditation comme équipe niveau 2 ou 3 (un seul mandat : 3 ans; cycles subséquents non financés, sur évaluation tous les 3 ans). <p>Équipe niveau 2</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Départementale ou interdépartementale dont les travaux collaboratifs sont déjà bien établis, soit en tant qu'équipe niveau 1, soit en vertu de réalisations passées; cette équipe est constituée d'au moins quatre professeur.e.s; l'équipe formule un projet qui aboutit après 3 ans dans une demande d'accréditation comme équipe niveau 3 ou elle se positionne vis-à-vis du concours Soutien aux équipes de recherche du FRQSC (catégorie « Émergence » ou « Fonctionnement (universitaire ou partenariat) »); (un seul mandat financé : 3 ans; mandats subséquents non financés, sur évaluation tous les 3 ans). <p>Équipe niveau 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Cette équipe interdisciplinaire et interdépartementale établit une programmation suffisamment concertée pour se positionner vis-à-vis du concours Soutien aux équipes de recherche du FRQSC (catégorie « Émergence » ou « Fonctionnement (universitaire ou partenariat) »); cette équipe est constituée d'au moins quatre professeur.e.s; l'équipe formule un projet qui aboutit après 2 ans dans une demande déposée auprès d'un des deux volets du concours de Soutien aux équipes FRQSC (un seul mandat financé : 3 ans; mandats subséquents non financés, sur évaluation tous les 3 ans).

4. Critères d'évaluation à des fins de reconnaissance et de soutien facultaire

La reconnaissance et le soutien de la Faculté des arts sont accordés sur la base de cinq critères principaux et en prenant en compte des orientations départementales en matière de recherche et de recherche-crédation :

1. La qualité du programme de recherche ou de recherche-crédation
 - la pertinence artistique, scientifique ou sociale du programme de recherche et de recherche-crédation,
 - la production des chercheur.e.s et créateur.trice.s de l'équipe,
 - la richesse du calendrier des activités proposées.
2. La diffusion de la recherche et de la recherche-crédation
 - La production des chercheur.e.s et créateur.trice.s doit faire l'objet d'une diffusion soutenue, pouvant prendre différentes formes : expositions, publications, spectacles, colloques, etc.
3. L'arrimage aux orientations et aux politiques institutionnelles de la Faculté des arts et de l'UQAM
 - Les objectifs du programme s'accordent à ceux du Plan stratégique de développement de la recherche de la Faculté des arts et à ceux de l'UQAM.
 - Toutefois, l'équipe correspondant à la définition « niveau 1 » et dont le projet représente un secteur d'innovation en recherche-crédation ou en recherche qui ne serait pas encore reconnu dans le Plan stratégique est encouragée à déposer une demande de reconnaissance auprès de la Faculté des arts.
4. Le caractère structurant de l'équipe de recherche ou de recherche-crédation
 - l'équipe (niveau 1, 2 ou 3) possède un caractère structurant qui favorise ainsi le maillage des chercheur.e.s, des créateur.trice.s et des étudiant.e.s (des trois cycles) autour des axes de développement de la Faculté des arts.
5. La stratégie de financement externe
 - L'équipe de recherche ou de recherche-crédation présente son calendrier et sa stratégie de demandes de financement externe.
 - L'équipe de niveau 3 démontre la présence de financement externe de ses membres ou encore l'existence d'un plan détaillé de financement externe.

5. La demande de reconnaissance

La reconnaissance facultaire est accordée par le Conseil académique de la Faculté sur avis du Comité de la recherche et de la création de la Faculté. Toute demande de reconnaissance doit être acheminée au vice-doyen, à la vice-doyenne à la Recherche et à la création qui la soumet au Comité de la recherche et de la création pour évaluation du dossier sur la base des critères énoncés plus haut (voir le point 4).

La demande doit contenir les éléments suivants :

A) le formulaire de demande ci-joint incluant :

- 1) la description du programme de recherche et de recherche-crédation, ainsi que le calendrier de travail,
- 2) la stratégie de diffusion,
- 3) la description des liens entre le programme de recherche et de création et le Plan stratégique de développement de la recherche de la Faculté des arts et celui de l'UQAM,
- 4) l'explication du caractère structurant de l'équipe de recherche ou de recherche-crédation, incluant une description de la stratégie de formation en recherche et en recherche-crédation des étudiante.s des trois cycles impliqué.e.s ou qui seront impliqué.e.s,
- 5) le bilan du financement externe obtenu, le cas échéant, ou la description du plan de financement externe pour les trois prochaines années.

B) le [CV commun canadien et une liste des travaux publiés pour](#) chacun des membres de l'équipe et, pour les groupes déjà constitués, une liste des réalisations conjointes.

Une équipe en émergence, qui est déjà financée à l'externe en tant qu'équipe, peut présenter une demande de reconnaissance facultaire.

6. Le soutien à la diffusion

- La Faculté des arts contribuera à la promotion des activités et des résultats de recherche des équipes, en particulier par son site Internet et par toute autre action de diffusion pertinente.

7. L'évaluation périodique

- Afin de vérifier que les conditions du statut d'unité facultaire sont respectées, une évaluation périodique des éléments cités précédemment sera effectuée au terme de la 3^e année de l'obtention de la reconnaissance facultaire.
- L'équipe peut, par ailleurs, décider de se reconfigurer en une autre forme d'organisation telle qu'un centre de recherche, par exemple (voir la Politique n°10 de l'UQAM), ou de cesser ses activités. La reconnaissance facultaire des équipes de recherche et de recherche-crédation n'est donc pas permanente, mais elle est renouvelable.